



Une ligne blanche pour contourner l'opposition à l'ALEA

Centré sur la réforme des paiements directs, le projet PA 2014-17 n'était pas censé provoquer de grands débats sur l'ouverture du marché et l'accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE. L'intervention de Crémo auprès des parlementaires pour promouvoir l'idée d'une ouverture complète du marché laitier (la ligne blanche) va toutefois inévitablement replacer cette problématique au cœur de leurs discussions à venir.

L'Europe s'invite dans le débat sur PA 2014-17

Cette démarche de l'entreprise de Villars-sur-Glâne n'est pas vraiment surprenante. Ses dirigeants appartiennent à ceux qui se sont engagés dès le départ en faveur d'un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE. Ce projet ayant du plomb dans l'aile, la stratégie de ses promoteurs semble être désormais de viser une ouverture par étape, en commençant par le secteur laitier.

300 millions de manque à gagner

Pour les producteurs de lait destiné à l'industrie, l'ouverture du marché provoquerait un alignement des prix sur ceux des pays voisins avec à la clef une perte annuelle que l'administration fédérale chiffre à plus de 300 millions de francs. Ce manque à gagner pourrait toutefois augmenter sensiblement au moment de la suppression du contingentement laitier en Europe, prévue en 2015. Comme ce fut le cas en Suisse, cette abrogation stimulera la production et entraînera inmanquablement une baisse des prix. Or, à chaque centime de perdu sur le prix du lait correspond, pour les producteurs de lait d'industrie, une perte supplémentaire de 16 millions de francs.

Un marché de dupe pour les producteurs et les consommateurs

Certes, les thuriféraires d'un marché laitier complètement libéralisé proposent d'atténuer ce manque à gagner par des paiements directs. Pour le producteur de lait, c'est un marché de dupe. Il vaut mieux en effet dépendre d'une protection douanière qui soutient les prix indigènes sans coûter quoi que ce soit à la caisse de la Confédération plutôt que de paiements directs dont la justification et l'affectation font l'objet de controverses croissantes et qui peuvent à tout moment être remis en question dans le cadre des discussions budgétaires. Le contribuable n'a pas non plus intérêt à un tel changement de régime, qui impliquerait un transfert de charge en sa défaveur. Quant au consommateur, son ticket de caisse devrait s'en trouver allégé. L'expérience a toutefois largement montré que la baisse des prix aux producteurs n'est que très rarement répercutée jusqu'en bout de chaîne. Et rien n'indique qu'il en irait différemment cette fois-ci.

Parvenir par une voie détournée aux objectifs de l'ALEA

En définitive, les seuls bénéficiaires d'une ouverture du marché seraient les transformateurs – qui pourraient s'approvisionner aux meilleures conditions en Suisse et à l'étranger –, mais plus encore les distributeurs qui pourraient mettre en concurrence fournisseurs suisses et étrangers et continuer à vendre au prix suisse des denrées achetées à bas prix en Europe.

Une certitude enfin, la cohabitation entre un secteur laitier complètement libéralisé et les autres branches de production encore au bénéfice d'une protection douanière n'ira pas long avant que des voix s'élèvent pour exiger une mise au diapason dans le sens d'une ouverture complète de notre marché agricole. Les propositions de Crémo ont donc clairement pour but de parvenir par une voie détournée aux objectifs poursuivis avec l'ALEA. Osons espérer que le Parlement – qui pour l'heure ne veut pas d'un ALEA – ne se laisse pas abuser par cette manœuvre.

Luc Thomas